

# Le billet d'Alceste

## Injures et insultes contre ceux qui sont pour le NON

*Heureux et libre est celui qui ose dire non!*  
*Peter Augustus de Genestet*

J'avoue avoir été quelque peu surpris qu'un éminent membre du parti socialiste luxembourgeois, député européen de surcroît, se soit laissé entraîner à des écarts de langage dignes d'un carabin en première année de médecine.

Qu'avais-je lu dans notre presse ? «Que les gnomes politiques» qui nous gouvernent et qui permettraient selon lui, «aux démagogues d'extrême droite et d'extrême gauche, en passant par les national-socialistes et autres souverainistes, de démolir le rêve européen».

Avec l'âge, plutôt prudent, je reconnais que ce langage m'a consterné, si ce n'est indigné en l'analysant. Oui, pour tout dire, les gnomes politiques dont il parlait, probablement, à savoir: un Fabius, un Emmanuelli, si ce n'est un Mélenchon, ses camarades de parti, au sein du parti socialiste français ou les politiques au pouvoir dans l'Union Européenne.

Voilà, à coup sûr, qui méritera à ceux qui oseraient prôner le « NON » dans notre pays, de subir les foudres d'un membre du Parlement européen dont toute la dialectique se résume à l'invective et à vouer aux gémonies ceux qui penseraient que sa proposition est utopique, ou irréalisable de prélever 1 % sur chaque litre de carburant vendu dans l'Union européenne. Songeons seulement au sort de la taxe Tobin en ce domaine.

Car, notre honorable député européen, est celui, qui par le passé au cours d'une réunion conjointe avec son parti avait la candeur ou l'outrecuidance d'exprimer aux tenants de la laïcité, qu'il était utile d'envoyer ses enfants aux cours de religion catholique puisque cela en ferait de bons bouffeurs de curés...

Une façon de dire, que les Allemands dans les années trente avaient eu le bonheur d'approuver Hitler, pour connaître les bienfaits de la démocratie après 1945.

Ainsi, ne m'en étonnerai-je point, que son collègue, à qui il a allègrement soufflé son siège au Parlement européen, à l'encontre de leur parti apparemment partisan de la séparation des églises et de l'Etat, ait approuvé sans réticences aucunes toutes les dispositions dans le préambule ou dans le texte de cette Constitution renforçant l'emprise des cultes\* établis sur nos concitoyens.

Une manière de dire, qu'à l'avenir nous aurons le bonheur de pouvoir nous dire qu'avec la présence de religions, nous serons enfin libres de jouir de notre liberté de conscience, le jour où nous ne serons plus soumis à cette emprise cléricale !

Disciplinés, à cette indirecte influence du Vatican et des cultes en général, qui voient dans cette Constitution leurs privilèges d'Ancien Régime confirmés et pérennisés, moi le pauvre plumitif de cette chronique votre démagogue d'extrême droite et d'extrême gauche (sic), national-socialiste et souverainiste (re-sic), je me demande si je ne dois pas aller à Canossa...

J'hésite, au dernier moment, car le rêve européen auquel il croit, pour ma pomme, il est le cauchemar des démocrates éclairés qui se souviennent du poème d'Albert Samain:

Et mon âme au bout de sa spirale descendue,

Sent le vent de l'abîme, et recule éperdue.

**Alceste**

\*Article 52 de la Constitution européenne.

10/06/05